



Département
de la Vendée

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 085-218501096-20230403-2023AVRDEL20-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Date de la convocation : 28 mars 2023
Séance du Conseil Municipal : 3 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire, hormis pour la délibération 4 sous la présidence de M. Luc SOULARD.

Présents : Christophe HOGARD – Luc SOULARD – Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET – Odile PINEAU – Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU – Roger BRIAND – Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD – Pierrick THOMAS - Jean-Marie GIRARD – Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Maryvonne GUERIN- Christophe VERONNEAU- Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU - Lilian BOSSARD – Marietta BOONEFAES – Jean-Marie RAUTUREAU – Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY– Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM – Joseph LIARD - Aurélie PAQUEREAU - Etienne BLANCHARD - Patricia CRAVIC

Excusée : Julie MARIEL-GODARD donne pouvoir à Joseph LIARD

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 32
30 à la délibération 4
Nombre de conseillers votants : 33
31 à la délibération 4
32 à la délibération 26

Secrétaire de séance : Christophe VERONNEAU

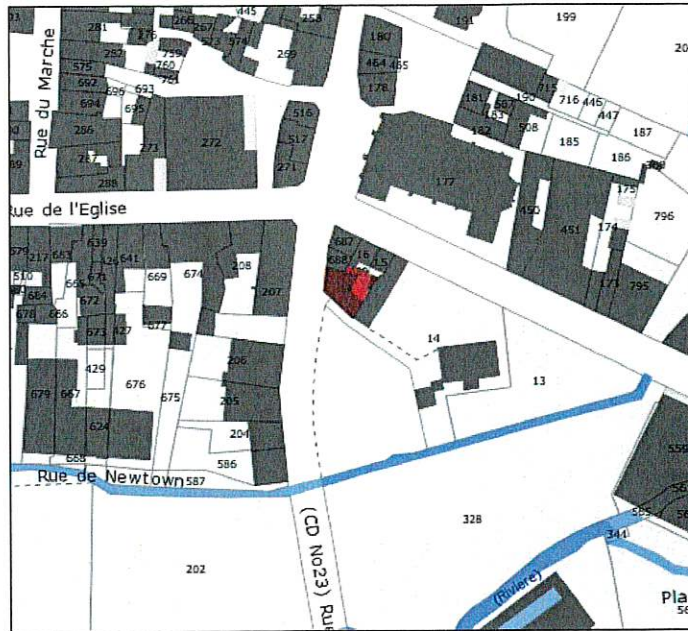
20- ACQUISITION D'UNE MAISON D'HABITATION SISE 1 RUE DU TOURNIQUET APPARTENANT AUX CONSORTS CHEVALIER

Par courrier du 24 janvier 2023, la ville a fait connaître aux Consorts CHEVALIER sa volonté d'acquérir leur propriété sise 1 rue du Tourniquet, récemment libre de tout occupant.

L'acquisition de cette propriété cadastrée section AE numéros 18 et 689 d'une contenance globale de 151 m² est une opportunité pour la ville et fait suite aux différentes acquisitions sur ce secteur. La ville sera désormais propriétaire de l'ensemble des propriétés situées à proximité du Château Bousseau.

Cette transaction est proposée au prix de 212 000 €, tenant compte de l'avis domanial, en sus les frais de notaire.

Le Conseil municipal est amené à se prononcer sur cette acquisition.



LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget principal 2023,

Vu l'avis domanial du 17 janvier 2023 estimant ledit bien au prix de 212 000 €,

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement de la Ville et Grands Travaux du 21 mars 2023,

Considérant que cette acquisition permettra à la ville d'être propriétaire de tous les immeubles à proximité du Château Bousseau afin de disposer du foncier nécessaire dans le cadre de futurs projets,

Vu le rapport de Luc SOULARD,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide l'acquisition de la propriété des Consorts CHEVALIER sise 1 rue du Tourniquet et cadastrée section AE numéros 18 et 689 d'une contenance globale de 151 m² au prix de 212 000 euros, en sus les frais de notaire à la charge de la ville,
- autorise M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget principal.

Christophe VERONNEAU
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire

Transmis en Préfecture le : 11 AVR. 2023
Publié électroniquement le : 11 AVR. 2023